Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260630-D_2026_89-DE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 18 juin 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	22	27

Vote
Voir détail des résultats de vote par budget dans le corps de la délibération

N° de la délibération
2026-89

L'an 2026, le 18 juin à 18h00, le Conseil Communautaire de Poher Communauté, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur TROADEC Christian, à la salle du conseil de la Maison des Services Au Public, place de la Tour d'Auvergne à Carhaix. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux conseillers communautaires le 12 juin 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la communauté de communes le 12 juin 2026

Présents (22) : Christian TROADEC, Président

Mmes : Isabelle AUFFRET, Isabelle BOULZENNEC, Marie-Laure CLOAREC, Marie-Christine JAOUEN, Anne-Marie KERDRAON, Annie LE GUEN, Isabelle LE LEON, Sophie LEVENEZ, Viviane MOISAN, Murielle SANQUER

MM : Paul BOUSSARD, Dominique COGEN, Daniel COTTEN, Stéphane COTTY, Didier GOUBIL, Patrice LE DU, Cédric LE MOROUX, Xavier PERCHEC, Claude PRIGENT, Rémi ROLLAND, Mickael THOMAS,

Absents ayant donné procuration (5) : Jean-Yves NICOLAS à Christian TROADEC, Hélène GUILLEMOT à Isabelle AUFFRET, Alexandra FRAYSSE à Daniel COTTEN, Patrick URIEN à Marie-Christine JAOUEN, Aurore GINOUVES à Cédric LE MOROUX

Absents: /

A été nommé secrétaire : Cédric LE MOROUX

D 2026-89 Affectation des résultats

Rapporteur : Daniel COTTEN – Technicien référent : Cédric CIBIEL

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les comptes de gestion 2025 et des comptes administratifs 2025 présentés et approuvés ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances réunie le 11 juin 2026 ;

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de statuer sur l'affectation des résultats de fonctionnement constatés aux comptes administratifs 2025 ;

Sur le budget principal,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, avec 24 voix pour et 3 abstentions (Marie-Laure CLOAREC, Xavier PERCHEC, Claude PRIGENT) :

- **Constate les résultats de clôture de l'exercice 2025 :**

Fonctionnement	601 618,18
Investissement	-673 990,61

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260630-D_2026_89-DE

Résultat global	**-72 372,43**
Restes à réaliser	
Recettes	344 356,00
Dépenses	894 439,53
Solde	**-550 083,53**

- **Détermine le besoin de financement de la section d'investissement :**

Déficit d'investissement de clôture	-673 990,61
Solde des restes à réaliser	-550 083,53
Besoin de financement total	**-1 224 074,14**

- **Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :**

Affectation en réserve au compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés)	601 618,18
Report en fonctionnement au compte 002 (excédent reporté)	0,00

Sur le budget Kervoasdoué Ouest,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, avec 24 voix pour et 3 abstentions (Marie-Laure CLOAREC, Xavier PERCHEC, Claude PRIGENT) :

- **Constate les résultats de clôture de l'exercice 2025 :**

Fonctionnement	-216 935,87
Investissement	180 442,91
Résultat global	**-36 492,96**

- **Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :**

Affectation en réserve au compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés)	0,00
Report en fonctionnement au compte 002 (déficit reporté)	-216 935,87

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260630-D_2026_89-DE

Sur le budget Kerhervé Est,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, avec 24 voix pour et 3 abstentions (Marie-Laure CLOAREC, Xavier PERCHEC, Claude PRIGENT) :

- **Constate les résultats de clôture de l'exercice 2025 :**

Fonctionnement	0,00
Investissement	55 519,21
Résultat global	**55 519,21**

- **Décide qu'aucune affectation au compte 1068 n'est nécessaire et que les résultats seront repris au budget 2026 conformément aux écritures comptables.**

Sur le budget Métairie Neuve,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, avec 24 voix pour et 3 abstentions (Marie-Laure CLOAREC, Xavier PERCHEC, Claude PRIGENT) :

- **Constate les résultats de clôture de l'exercice 2025 :**

Fonctionnement	0,00
Investissement	-31 560,24
Résultat global	**-31 560,24**

- **Décide qu'aucune affectation au compte 1068 n'est possible et que les résultats seront repris au budget 2026 conformément aux écritures comptables.**

Sur le budget Ordures Ménagères,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, avec 21 voix pour et 6 abstentions (Marie-Laure CLOAREC, Cedric LE MOROUX, Sophie LEVENEZ, Xavier PERCHEC, Claude PRIGENT, Patrick URIEN) :

Constate les résultats de clôture de l'exercice 2025 :

Fonctionnement	624 477,02
Investissement	328 213,26
Résultat global	**952 690,28**

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260630-D_2026_89-DE

- **Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :**

Affectation en réserve au compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés)	0,00
Report en fonctionnement au compte 002 (excédent reporté)	624 477,02

Sur le budget Transports,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, avec 24 voix pour et 3 abstentions (Marie-Laure CLOAREC, Xavier PERCHEC, Claude PRIGENT) :

- **Constate les résultats de clôture de l'exercice 2025 :**

Fonctionnement	15 566,61
Investissement	128 505,42
Résultat global	**144 072,03**

- **Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :**

Affectation en réserve au compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés)	0,00
Report en fonctionnement au compte 002 (excédent reporté)	15 566,61

Sur le budget SPANC,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, avec 24 voix pour et 3 abstentions (Marie-Laure CLOAREC, Xavier PERCHEC, Claude PRIGENT) :

- **Constate les résultats de clôture de l'exercice 2025 :**

Fonctionnement	-96 066,28
Investissement	12 656,08
Résultat global	**-83 410,20**

- **Décide qu'aucune affectation n'est possible au compte 1068 et que les résultats seront repris au budget 2026 conformément aux écritures comptables.**

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260630-D_2026_89-DE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

Pour copie conforme :
En communauté de communes, le 19/06/2026
Le Président de Poher Communauté,
Christian TROADEC

